# Communiqué du Conseil d'Etat

3 juin 2015

La version Internet fait foi



## Sommaire

Genève-Confédération	4
Vaud et Genève à la rencontre de la Berne fédérale	.4
Energie : pour une transition maîtrisée vers un système d'incitation	.4
Genève favorable au concept pour systèmes d'elD reconnus par l'Etat	.5
Genève	6
Soutien à l'industrie suite à l'abandon du cours plancher du franc suisse et renouvellement de tro contrats de prestations	
Soutiens financiers dans le domaine du sport	.7
genda des invitations à la presse	8

## Genève-Confédération

#### Vaud et Genève à la rencontre de la Berne fédérale

Ce mercredi, les gouvernements de Genève et Vaud sont allés à la rencontre de la Berne fédérale. Après avoir tenu en parallèle et dans le même lieu leur séance hebdomadaire à la Maison des cantons, les deux Conseils d'Etat ont partagé un moment de convivialité avec quelque trois cent parlementaires, hauts fonctionnaires et personnalités cantonales à la galerie des Alpes du Palais fédéral. Le Conseil fédéral était quant à lui représenté par le ministre de l'Intérieur, M. Alain Berset.



Cette journée Vaud-Genève au parlement a permis aux deux cantons de souligner leur attachement au fédéralisme, tout en évoquant les dossiers majeurs qui occupent tant les cantons que la Confédération (voir communiqué de presse sur le site de la Métropole lémanique).

#### Energie : pour une transition maîtrisée vers un système d'incitation

Le Conseil d'Etat a répondu à une consultation du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et du Département fédéral des finances (DF) sur une disposition constitutionnelle permettant d'introduire des taxes incitatives sur l'énergie dont les recettes seraient redistribuées. Le Conseil fédéral souhaite que ces taxes remplacent intégralement l'actuel système d'encouragement selon un calendrier prédéfini.

Dans sa réponse, le gouvernement salue la volonté du Conseil fédéral d'élaborer des instruments efficaces pour atteindre les objectifs ambitieux de la stratégie énergétique 2050.

Le Conseil d'Etat relève d'abord que des conditions cadres adéquates sont nécessaires pour qu'une taxe sur l'énergie puisse aussi jouer son rôle incitatif en matière de rénovation énergétique des logements locatifs. En effet, la taxe serait à la charge des locataires, alors que ce sont les propriétaires qui devraient être incités à investir dans la rénovation. Le gouvernement déplore que cette problématique n'ait pas été prise en compte par le projet du Conseil fédéral.

Le gouvernement constate ensuite que le projet du Conseil fédéral ne prévoit pas de différentier l'électricité selon son origine. Le Conseil d'Etat considère, au contraire, qu'une taxe sur l'électricité devrait notamment intégrer les coûts externes de la filière nucléaire, que l'on souhaite abandonner, et également ceux de l'électricité importée produite à partir de charbon.

Le Conseil d'Etat déplore également, par ailleurs, l'absence de mesures en faveur du développement de la production d'électricité d'origine renouvelable. Pour le surplus, il ne souhaite pas que l'introduction d'un système incitatif exclue a priori toute possibilité de financement de projets énergétiques par une affectation partielle du revenu des taxes énergétiques.

Finalement, le Conseil d'Etat considère que le passage à un système d'incitation ne doit pas se faire à une date fixée à l'avance mais qu'il faut, au préalable, démontrer que ce passage ne crée pas de blocage dans le développement des énergies renouvelables et que les objectifs de la stratégie énergétique 2050 ne seront pas remis en cause.

Pour toute information complémentaire : M. Olivier Epelly, directeur général de l'office de l'énergie, DALE, 22 327 93 64.

### Genève favorable au concept pour systèmes d'elD reconnus par l'Etat

A la demande du Département fédéral de justice et police, le Conseil d'Etat a pris position en faveur du futur moyen étatique d'identification électronique proposé avec la nouvelle carte d'identité.

Dans sa réponse, le conseil d'Etat met l'accent sur la nécessité de la reconnaissance de ce concept tant par la Confédération que par la Communauté européenne et sur les risques que contient la mise en œuvre proposée dans le cadre de ce concept quant à son aboutissement effectif. Le Conseil d'Etat préconise également la mise en place d'une fédération d'identités sous l'égide de la Confédération, laissant plus d'autonomie aux cantons quant au déploiement et à la mise en œuvre du concept. Enfin le Conseil d'Etat affirme sa volonté d'une coordination globale dans le cadre d'un même programme des diverses et nombreuses initiatives fédérales concernant la gestion de l'identité électronique.

Pour toute information complémentaire : M. Bernard Taschini, secrétaire général adjoint, DSE, 22 327 94 05.

## Genève

## Soutien à l'industrie suite à l'abandon du cours plancher du franc suisse et renouvellement de trois contrats de prestations

Afin de soutenir le secteur industriel en difficulté suite à la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le cours plancher du franc par rapport à l'euro en janvier dernier, le Conseil d'Etat a adopté à l'intention du Grand Conseil un projet de modification de la loi sur l'aide aux entreprises permettant à la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) de contribuer aux risques de change et de prendre partiellement en charge des intérêts liés à des crédits bancaires de petites et moyennes industries, dans le cadre de la ligne de crédit de 10 millions dont elle bénéficie.

Ces aides ponctuelles complètent un dispositif de soutien déjà performant. La FAE peut en effet déjà prendre des engagements sous forme de caution jusqu'à 95 millions de francs, prendre des participations jusqu'à 30 millions et avancer des liquidités jusqu'à 10 millions à toute entreprise viable. Toutes ces prestations de la FAE sont cumulables jusqu'à un montant maximum de 4,4 millions de francs par entreprise.

Le projet prévoit également de réduire la composition du conseil de la FAE afin de diminuer ses coûts de fonctionnement.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a adopté à l'intention du Grand Conseil un projet de loi prévoyant le renouvellement des contrats de prestations conclus avec la FAE, la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) et l'Office de la promotion des industries et des technologies (OPI) pour les années 2016 à 2019. Cette mesure s'accompagne d'un recentrage de leurs activités et une rationalisation de leurs moyens.

Ainsi la FAE va essentiellement se concentrer sur ses missions de financement, la FONGIT aura pour tâche d'accroître son soutien aux start-up et l'OPI devra se concentrera sur la mise en relation, la promotion et l'accompagnement de PME industrielles et/ou innovantes.

La collaboration devra également être renforcée avec le monde académique ainsi que les organismes intercantonaux et fédéraux de soutien au développement des entreprises.

Pour toute information complémentaire : M. Daniel Loeffler, directeur du service de la promotion économique de Genève, DSE, ☎ 022 388 31 53.

### Soutiens financiers dans le domaine du sport

En vertu du règlement sur l'aide au sport, le Conseil d'Etat a décidé de la première répartition des attributions du fonds de l'aide au sport pour l'année 2015, sur la base de la proposition de la commission cantonale d'aide au sport, pour la part du bénéfice de la Loterie romande revenant au canton de Genève et destinée au soutien au sport genevois.

Des soutiens financiers d'un montant total de 1,235 millions de francs sont attribués en 2015 aux bénéficiaires des domaines de la promotion de la relève, du sport d'élite, du sport pour tous et des manifestations sportives.

Pour toute information complémentaire : M. Cyril Brungger, directeur ad intérim du service cantonal du sport, DIP, ☎ 022 327 94 80.

# Agenda des invitations à la presse

### Sous réserve de modifications

DATE	SUJET	LIEU	<b>D</b> PT	CONTACT
3 juin 13h-15h	Journée Vaud et Genève au parlement	Galerie des Alpes, Palais fédéral Berne	Métro pole léman ique	Anna-Karina Kolb (PRE)  2 079 639 21 48
4 juin 11h00	Genie.ch : le nouveau réseau social des entreprises pour le développement de l'écologie industrielle	Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève 4, boulevard du Théâtre	DETA DALE	Caroline Dallèves ☎ 022 546 76 18
4 juin 14h00	Vente d'alcool aux mineurs : résultats et mesures	Salle des Fiefs 2, rue de l'Hôtel-de-Ville	DEAS DSE	Laurent Paoliello  202 327 92 04  ou 079 935 86 75  Emmanuelle Lo Verso  202 327 94 12  ou 079 240 83 47
5 juin 11h00	Genève candidat à l'organisation des Special Olympics 2018, les jeux nationaux pour sportifs en situation de handicap mental	Palais Eynard 4, rue de la Croix-Rouge 1204 Genève	DIP VGe	Cyril Brungger  2 022 327 94 80  Sybille Bonvin 2 022 428 40 10
5 juin 11h00	Cérémonie de remise de la Bourse, du Prix et de la Distinction cantonaux du développement durable 2015	Sur le site de la société coopérative d'habitation « La Cigale » 31 rue de Verrmont / 31 rue du Vidollet	PRE	Rémy Zinder ☎ 022 388 19 40/44

6 juin 10h30 12h30	Inauguration du tour du Léman à vélo	Préau de l'école d'Anières 66, rue Centrale 1247 Anières Salle communale d'Hermance 44, ch. des Glérets 1248 Hermance	DETA	Caroline Dallèves
9 juin 11h00	Lancement de nouveaux moyens de paiement pour le stationnement sur la voie publique	Fondation des parkings  1, carrefour de l'Etoile	DETA	Jean-Yves Goumaz (FP)   ☎ 022 827 44 90